

12

Ad

PAR BREVETS.



EAU ADMIRABLE, DITE DE COLOGNE,



De JEAN-MARIE FARINA, ancien Distillateur de Cologne, breveté Fournisseur de Sa Majesté le roi de Prusse et de sa Maison, de S.A.S. Monseigneur le duc d'Orléans, de S.A.I. l'Archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, et de plusieurs Princes des Cours de France et étrangères;

A PARIS, rue St-Honoré, n° 335, vis-à-vis le marché St-Honoré (ci-devant des Jacobins).

CETTE Eau, qui n'a cessé de jouir, depuis le 15 janvier 1727, de la plus grande réputation, et qui la mérite à tous égards, consacre à la reconnaissance publique les noms de PAUL FÉMINIS, qui en fut l'inventeur; de JEAN-ANTOINE FARINA, à qui le secret en fut confié, et qui le transmit à JEAN-MARIE FARINA son petit-fils: ce dernier a justifié l'excellence de cette Eau, par les titres honorables qu'il a obtenus des Cours de France, de Prusse, et de plusieurs Princes français et étrangers, et notamment par l'approbation flatteuse de la Commission des Remèdes secrets, nommée à Paris le 18 août 1810, et dont le sieur FARINA a reçu l'extrait de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

JEAN-MARIE FARINA n'a point la prétention d'annoncer son eau comme un remède universel contre toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine (la raison ne saurait admettre l'existence d'un pareil remède); mais tout lui fait une loi d'en publier les propriétés et les vertus.

Egalement nécessaire à la toilette des Dames comme à celle des Hommes, elle a le mérite, comme Eau aromatique, spiritueuse et odoriférante, étant mêlée avec de l'eau, d'adoucir, de fortifier la peau; en s'en frottant après le bain, de ranimer les esprits vitaux, de rétablir et de donner du ton aux nerfs et aux vaisseaux: relativement à son usage intérieur, étant mêlée avec du vin ou du bouillon, elle donne de la vigueur à l'estomac et aux nerfs affaiblis par une cause quelconque.

Salutaire et agréable pour la toilette des Hommes et des Dames, elle rafraîchit également toutes les parties du corps, conserve son odeur douce, et maintient la peau fraîche. Les personnes qui ont fait usage de mon Eau de Cologne ne peuvent s'empêcher d'en faire l'éloge, et d'en proclamer les propriétés bienfaisantes.

Lorsqu'on voudra prendre un bain salutaire, on aura soin de verser dans la baignoire une fiole, et même deux, de mon Eau: en renouvelant cette opération deux fois la semaine, et pas davantage, on ne tardera pas à en ressentir les heureux effets. Ceux qui ne sont point dans l'usage de se baigner régulièrement, imbibent un mouchoir blanc d'un tiers d'Eau de Cologne et de deux tiers d'eau de fontaine, et s'en frotteront toutes les parties du corps; pénétrant dans l'intérieur, elle maintient le corps frais, apaise ou met un terme à la douleur, et fait disparaître les boutons provenant de l'acreté d'un sang échauffé.

Cette Eau, reconnue depuis son origine, favorable à la propreté de la tête, en dissipe en même temps les maux; elle a aussi la vertu d'empêcher les cheveux de blanchir et de grisonner.

Si, sur la surface du corps elle produit un bien aussi sensible, elle en opère encore un plus grand dans l'intérieur.

Prise intérieurement une ou plusieurs fois la semaine, dans la dose de cinquante jusqu'à soixante gouttes, c'est-à-dire, toujours un tiers d'Eau de Cologne dans du vin blanc, de l'eau de fontaine, du bouillon ou autre liqueur saine et convenable, on ne tarde pas à en ressentir les heureuses influences.

Si on la prend dans du bouillon, il faut avoir la précaution qu'il ne soit pas trop chaud, dans la crainte qu'une chaleur trop excessive n'en fasse évaporer les parties les plus volatiles et les plus spiritueuses.

Si l'on s'en sert extérieurement, on doit s'en frotter les tempes, le poulx, les jointures, l'épine du dos, enfin toutes les parties affligées.

On l'emploie avec le plus grand succès contre le mal caduc, l'apoplexie, la paralysie, le tremblement, la roideur du cou, les catharres causés par les humeurs froides, et généralement toutes les maladies mercurielles ou pituiteuses, particulièrement celles du cerveau, en prenant de la même manière trois fois la semaine, la dose que nous avons indiquée ci-dessus.

Elle est un antidote souverain contre presque toutes les espèces de venin, et un préservatif excellent contre la peste et le ravages des épidémies, en en prenant intérieurement, suivant la dose prescrite plus haut.

Elle calme la migraine, si l'on en respire par les narines, en forme d'errhine.

Ouvrant avec un égal succès les obstructions du foie, de la rate, des reins, du mésentère et d'autres parties nobles du corps humain, elle en guérit les maladies qui en dérivent, comme la jaunisse, les catharres, la puanteur d'haleine, etc., etc., en s'en servant intérieurement deux ou trois fois la semaine, et la prenant dans la dose prescrite ci-dessus.

Remède souverain contre la colique, elle a aussi la vertu de calmer les douleurs de l'estomac, quand on y applique une croûte brûlée et inibée de cette Eau, ou en prenant intérieurement, suivant la dose mentionnée plus haut.

Elle dissipe les douleurs de côté et les fausses pleurésies causées par des ventosités ou des fluxions froides, si on en frotte la partie affectée, et qu'on y mette un linge chaud.

On s'en sert toujours avec avantage contre les tumeurs qui proviennent des chutes et des contusions, résolvant le sang caillé, et empêchant par sa force la putréfaction ou la gangrène.

Un linge trempé dans cette Eau et appliqué sur les brûlures, les guérit radicalement.

Les maux de dents ne peuvent résister à ses vertus: on mêle une cuillerée de cette Eau dans deux cuillerées d'eau de fontaine, et on prend de ce mélange dans la bouche, que l'on tient aussi long-tems qu'il est possible du côté de la douleur; il faut aussi mettre extérieurement sur la joue un linge trempé dans cette Eau pure.

Elle est d'une utilité sans égale aux graveleux, et même à ceux qui ont la pierre formée, qu'elle dissout et fait sortir par petits graviers en forme de sable, s'ils prennent tous les jours cinquante à soixante gouttes de cette Eau dans de l'eau fraîche.

Pour calmer entièrement les douleurs de la goutte, il faut prendre quatre cuillerées de cette Eau, et faire dissoudre une demi-once de sel commun; on en frotte la partie douloureuse, et on y applique un linge trempé dans la même Eau.

Elle dissipe toutes sortes de viscosités, et raréfie par sa chaleur les vents turbulens et les tintemens d'oreilles, en introduisant quelques gouttes de cette Eau avec du coton.

La foule innombrable de distillateurs qui ont tenté de contrefaire cette Eau, ayant apporté une confusion qui a dû altérer la confiance du public, il fallut des preuves aussi authentiques pour le mettre à l'abri d'être abusé à l'avenir. La bonté et l'utilité de celle-ci suffisent pour conserver à JEAN-MARIE FARINA, tant à Paris qu'à Cologne, la célébrité qu'il a acquise de force de travaux et de peines.

Les imprimés et annonces seront revêtus de la griffe et du cachet de JEAN-MARIE FARINA.

IMPRIMERIE DE WARIS-TOURRY.

Jean Marie Farina